



Faculté de médecine

Université de Strasbourg

CERTIFICAT DE RECEPTION AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Je soussigné, Professeur Jean SIBILIA, Doyen de la Faculté de Médecine
de l'Université de Strasbourg,

certifie que **Madame Fiona HUCHE**

né(e) le 23 septembre 1990

à Mulhouse – Haut-Rhin

a été reçu(e) **Docteur en Médecine** devant ladite Faculté

le **24 janvier 2019** - DES : MEDECINE GENERALE

Le présent certificat a été délivré à titre **provisoire** en attendant la remise du
diplôme définitif de docteur en médecine.

Ce certificat n'ouvre droit à l'exercice en France, dans les pays de l'Union
européenne, dans les Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et
dans la Confédération suisse, sous réserve de la législation en vigueur, de la spécialité
validée que sur présentation du « Certificat de validation du Diplôme D'Etudes
Spécialisées (D.E.S.) » correspondant.

Strasbourg, le 24 janvier 2019

LE DOYEN,

Professeur Jean SIBILIA



Le Diplôme ne sera remis
qu'en échange
du présent certificat

Il ne peut vous être délivré
qu'un seul **CERTIFICAT**.
Veuillez faire sur papier libre
toutes les copies qui vous
seront nécessaires.